

### Objet de l'opération

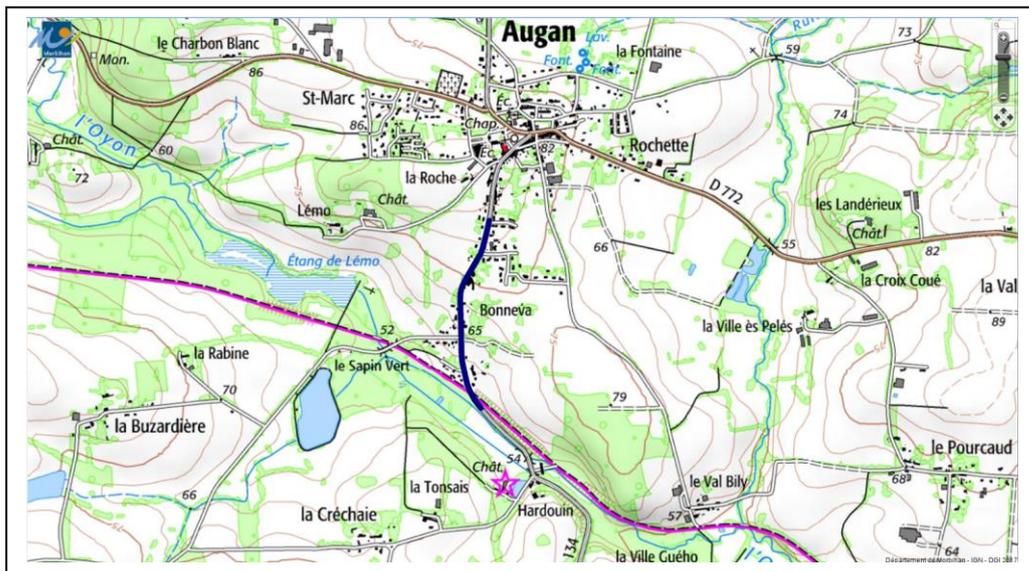
Dans le cadre de l'embellissement du bourg, la commune d'Augan projette la réhabilitation de la RD 134 en traverse d'agglomération.

Ces travaux vont permettre pour la commune d'améliorer les cheminements piétons, mettre en œuvre des dispositifs de réduction de la vitesse et faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

Pour le département cette opération permettra la réhabilitation de la couche de roulement et fait partie de la politique d'entretien préservant le patrimoine structurel des routes départementales.

### Plan de situation

La zone en bleu sur les cartes ci-dessous précise la zone de la route départementale concernée par les travaux.



### Caractéristiques du projet

Le projet consistera à renouveler avec un BBSG (béton bitumineux semi-grenu) 3 0/10 sur 6 cm la couche de roulement existante. Selon la présence de bordures et le nivellement des accès aux maisons, des opérations de rabotage ponctuel de la chaussée seront réalisées pour permettre de conserver l'altimétrie existante de la route.

Pour la commune, les travaux consisteront à aménager des dispositifs de réduction de la vitesse, améliorer les cheminements piétons existants et faciliter la gestion des eaux pluviales.

## Désignation des intervenants

**Pour la partie départementale :**

**Montant estimé de l'opération 51 000 € TTC**

**Pour la partie communale :** Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre : Commune de Augan

**Entreprise en charge des travaux pour les deux maître d'ouvrage :** Colas Centre Ouest Ploërmel.

Chaque maître d'ouvrage finance intégralement les travaux à sa charge.

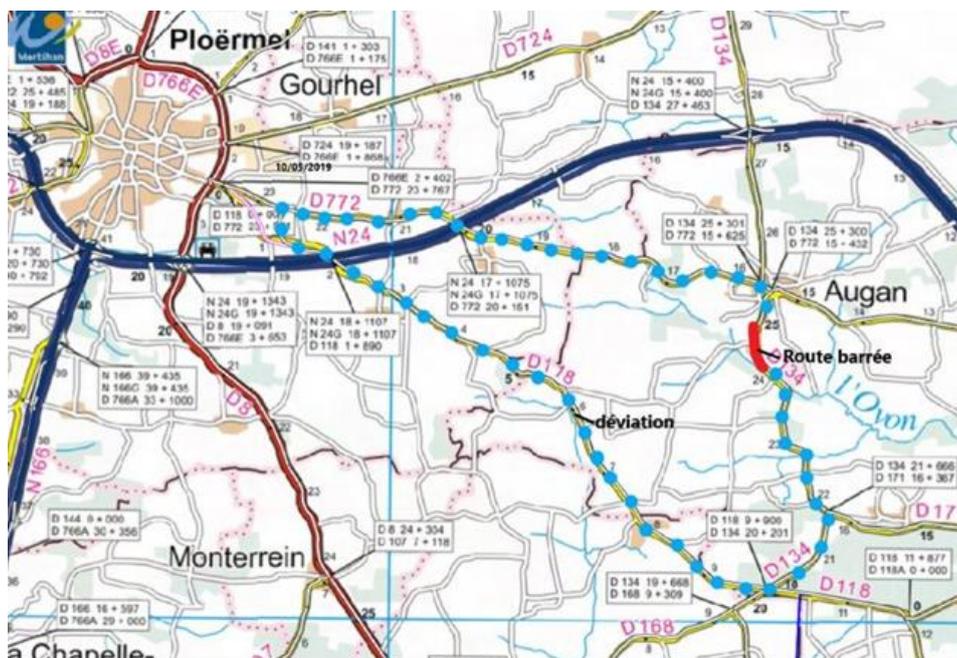
## Organisation des travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de un mois et demi à compter du 29 avril 2019.

La première partie du chantier sera réalisé en alternat de circulation, toutefois très rapidement la mise en œuvre d'un caniveau coulé en place pour la gestion des eaux pluviales va impliquer de barrer la route à la circulation. Les accès riverains et des services d'incendie et de secours seront maintenus.

## Information et déviations durant les travaux

Une déviation pour la circulation de transit sera mise en place durant les travaux par le département du Morbihan, selon le principe suivant :



### Sens Augan en direction de Réminiack

Les usagers partant du centre bourg d'Augan emprunteront la RD 772 jusqu'au giratoire de Malleville à Ploërmel où ils emprunteront la RD 118 puis récupéreront la RD 134 jusqu'à Augan

### Dans l'autre sens

Le même circuit sera effectué en sens inverse.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :**  
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'Aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)